

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 NOVEMBRE 2021

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BERGE Philippe, BUSTI Paul, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, MONTEL Kléber, POURCIN Philomène, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise, SANCHEZ Mireille, VERDOT Simone, ZANONI Robert.

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM FERNANDEZ Mathieu, GRIMA Thérèse, MENARD Jean-Pierre,

Sont également présents :

MM BASTARD F., BERMOND G., BERTOT F., BIGARE D., LAMBERT N., LIONS E., MISSUL JL., VENTRE JC., VILOQ MC.

Sont excusés :

MM DRAPS, MAYRAN, OLIVIERI.

Approbation du compte rendu du CA du 11 octobre 2021 :

G. Derhille rappelle les points principaux de ce dernier CA : renouvellement des membres du CA et du bureau/ création de commissions / conseil de sécurité d'arrondissement/ OAP Ste Anne etc ...

Le compte rendu du 11/10/2021 ayant déjà été adressé à tous les membres du CA par mail ou par courrier, il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

Courriers adressés à la Métropole et à la Mairie du 6/8 :

G. Derhille fait lecture du courrier adressé le 17 octobre 2021 à :

Mme VASSAL présidente de la métropole concernant une demande de rendez-vous concernant l'OAP Ste Anne. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Mr BENNAROCHE maire du 6/8 concernant également l'OAP, mais également concernant la construction d'immeubles sur le terrain d'une scierie située allée Callelongue. La mairie a accusé réception du courrier et doit proposer un rendez-vous.

Construction d'une résidence allée Callelongue :

La parole est donnée à Paul BUSTI (membre du bureau du CIQ et riverain de la scierie), ainsi qu'à Mme BERTOT F., Mme VILOQ MC., Mr VENTRE JC., tous riverains également

Il est fait part de la construction d'une résidence entre la résidence Lancelot et l'allée M. Pagnol. Outre les questions de densité d'habitat, de circulation etc ...la hauteur même de cette construction soulève également de nombreuses oppositions des riverains.

Le permis de construire a été délivré et un panneau situé à l'angle de la rue Callelongue annonce le programme de cette résidence.

Plusieurs actions de riverains sont en cours et notamment une démarche de recours, appel à un juriste....

Le CIQ, suite à la demande des riverains, soutient la nécessaire concertation urgente avec le promoteur, la mairie du 6/8, les riverains.

Le CIQ va solliciter de nouveau la mairie du 6/8 dès que les éléments (juriste, recours) seront en sa possession.

Le conseil d'administration du CIQ décide de s'associer au recours des riverains.

Commissions :

Le travail des commissions a débuté, et il est demandé à tous de participer, tant que faire se peut, à celles-ci.

Commission relation institutions : Responsable Paul BUSTI. Membres : Philippe BERGE, Jean-Pierre MENARD

Commission notre quartier : responsable Jean AILHAUD. Membres : Philippe BERGE, Monique BRUSONE, Viviane COMBALUZIER, Jean-Pierre MENARD, Jean-Luc MISSUL ;

Commission animation : responsable : Robert ZANONI. Membres : Thérèse GRIMA, Philomène POURCIN.

Commission conférences expo : responsable Claude GUILHEM. Membres : Jean AILHAUD, Bernard MAYRAN.

Commission « les échos de Ste Anne » : responsable : Claude GUILHEM

Responsable sécurité :

La fédération des CIQ du 8ème, par l'intermédiaire de son président Guy.BAROTTO, a sollicité les CIQ afin qu'ils désignent un référent sécurité.

Ce référent sécurité sera chargé de la transmission des questions soulevées par le CIQ au **Conseil de sécurité d'arrondissement (CSA)** par l'intermédiaire de la fédération du 6/8

Mr Philippe BERGE a accepté d'être le référent sécurité pour notre CIQ ;

Du fait de la transversalité des commissions du CIQ, P.BERGE fait partie de toutes les commissions et principalement les commissions « notre quartier et relations institutions » et sera notamment en liaison avec les responsables de ces commissions. Les dossiers sont de la responsabilité des commissions.

G. Derhille précise que les dossiers soumis au CSA, seront bien évidemment suivis par les responsables des commissions, par le référent sécurité, par le bureau du CIQ.

Dans l'hypothèse où un dossier ne serait pas retenu pour présentation au CSA, le CIQ fera directement toute démarche nécessaire auprès des institutions concernées. De même pour tout dossier présenté au CSA, mais pour lequel il n'y aurait pas d'intervention prévue du CSA, ou que l'intervention n'aurait pas de suite effective, le CIQ reprendra ces dossiers et effectuera directement toute démarche utile pour la résolution de ces dossiers.

Mr P. BERGE, informe l'assemblée de sa participation « exceptionnelle » au dernier CSA.

Sur invitation donc, P.BERGE a pu voir le fonctionnement du CSA et a pu présenter les premiers dossiers soumis par le CIQ.

Les référents sécurité ne font pas partie du CSA, mais se réuniront régulièrement avec Guy BARROTO pour soumettre les dossiers du CIQ, et faire un point général.

P.BERGE précise les dossiers présentés :

- problème de circulation devant la pharmacie LECAILLET : le CSA propose que la police municipale se rende sur place pour appréhender cette question. Le dossier sera soumis de nouveau par notre référent.

- Situation aux abords des établissements scolaires av de Mazargues et rue Callelongue : une demande d'embauche de personnes retraitées va être faite afin de faciliter le passage des enfants.

- Une prochaine réunion avec le Proviseur du LP Mistral devrait être programmée (NB : le CIQ a déjà rencontré le proviseur lors d'un entretien tout à fait positif quant à l'engagement du LP vis-à-vis des riverains)

- Lycée Daumier problèmes de circulation à 8H, 16H, et 17H. Des passages ponctuels vont être faits par la police Nationale et Municipale, notamment pour empêcher le stationnement sur l'arrêt des bus.

- Nouvelle demande pour déplacer l'arrêt de bus à l'angle de l'avenue de Mazargues et du bd Verne. **Le CIQ précise qu'aucune demande n'a été faite en ce sens, et que bien au contraire cet arrêt est bien placé. Le CIQ demande à P.BERGE d'en informer le CSA (un mail concernant cet arrêt RTM a déjà été adressé à Guy BAROTTO).**

La question posée par le CIQ est relative au feu rouge mal positionné à cet angle de rue, et le problème de visibilité du passage piéton pour les automobilistes. Cette question a été posée depuis des années par Mr QUIRICO notamment, et aucune solution n'a été apportée. Le problème ne semble pas insurmontable, et la sécurité doit être une priorité pour les collectivités en charge de ces questions. Nous allons donc réitérer notre demande d'intervention.

Commission « relation institutions ... » :

Paul BUSTI responsable de cette commission, rend compte de la dernière réunion du CA de la fédération des CIQ du 8ème, à laquelle il a assisté accompagné par Gérard Derhille.

Cette réunion s'est tenue le 28 octobre 2021, Mr Guy BAROTTO, président de la fédération du 6/8 a ouvert la séance en rappelant le rôle de la fédération : extrait du compte rendu de ce CA : *Explication du rôle de la Fédération, son rôle : aider les CIQ sur des grands sujets communs. Chaque CIQ s'occupe d'une zone spécifique et bien définie. Ici en réunion de fédération, on partage sur des dossiers communs et transverses qui peuvent impacter plusieurs CIQ.*

Paul BUSTI communique sur les sujets abordés lors de ce CA de la fédération et notamment :

- Confédération des CIQ : candidatures au CA de représentant de CIQ du 8ème
- CSA : rôle et fonctionnement

La participation de notre CIQ au travail de la fédération est, bien évidemment nécessaire.

Paul BUSTI indique qu'un courrier a été adressé à tous les chefs d'établissements du quartier, afin de prendre rendez-vous avec ceux-ci.

Les établissements scolaires sont une chance pour notre quartier, et les différents « problèmes », qui certes doivent être résolus, ne doivent pas occulter les différentes actions menées par les élèves et les équipes pédagogiques.

Le CIQ veut mettre en valeur les actions positives diverses des établissements au travers du journal du CIQ et/ou sur notre site

Commission notre quartier :

Jean AILHAUD, responsable de cette commission, expose les différents dossiers qui sont actuellement abordés par cette commission :

- Problèmes de sécurité routière aux alentours de la pharmacie LECAILLET au 604 av de mazargues. Le dossier a été présenté au CSA et doit faire l'objet d'un complément lors d'un prochain CSA.
- Circulation, sécurité aux abords des écoles et notamment à l'école maternelle du 492 av de mazargues. Le dossier a été transmis au CSA. Comme indiqué par P. BERGE
- Feu rouge au croisement de l'avenue de mazargues et du bd Verne. Demande transmise au CSA. Cette demande a été faite depuis des années, mai aucun aménagement n'a été fait afin de palier à la dangerosité de ce feu rouge, qui se retrouve caché dès qu'un bus est à l'arrêt.
- Problème de vitesse excessive Bd Barral. Ce dossier n'a pas pour l'instant été soumis au CSA
- Panneau sens interdit enlevé dans la rue de Tourville. Un accident a déjà eu lieu récemment.

Diverses « solutions » pour réduire la vitesse dans nos rues sont proposées et notamment l'installation de radar signalant aux automobilistes leur vitesse.

Les échos de sainte Anne :

Claude GUILHEM rappelle que cette revue existe depuis plus de trente ans, et souligne l'intérêt porté par les habitants du quartier à cette revue.

Le prochain numéro sera disponible fin novembre, et l'on pourra retrouver des articles de plusieurs personnes de notre quartier.

Les pages réservées à la vie du CIQ et du quartier exposeront notamment les dernières interventions du CIQ.

La page je sera, comme d'habitude, l'œuvre de Robert ZANONI.

Cotisations 2022 :

G.Derhille propose une modification des cotisations et une modification pour les copropriétés. Après un débat général, et tenant compte de l'ensemble des avis émis, il est décidé de ne pas changer le principe des cotisations. Seuls les tarifs sont revus et le CA vote à l'unanimité pour les montants de cotisation suivants :

- 15€ pour les particuliers
- 20€ pour les couples
- 8€ par appartement pour les copropriétés
- 40 / 55 /85€ et plus pour les artisans, commerçants, professions libérales
- 35 / 55€ et plus pour les associations, groupements, clubs

Il est également décidé d'intégrer dans la prochaine revue de novembre un appel à cotisation pour 2022.

Jean-Luc Missul suggère que pour les AG des copropriétés le CIQ propose sa participation en cas de besoin. Le Ca approuve cette démarche

Annonces, commerçants :

Dans les échos de Ste Anne il y aura une annonce pour les habitants du quartier qui vise à les inciter à se rendre dans les commerces de notre quartier

Le CIQ va faire éditer des annonces signalant l'engagement des commerçants avec le CIQ et qui pourront être collées sur les vitrines par les commerçants s'ils le souhaitent.

Questions diverses :

- CA du LP Mistral
- Résidences rue callelongue
- Union des calanques littoral

G . Derhille invite fortement à consulter très régulièrement le site de la mairie du 6/8.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35